

# INFORMATIONS SUR LES SERVICES DU DOCIP

8EME SESSION DU FORUM  
DES NATIONS UNIES SUR  
LES ENTREPRISES ET DES  
DROITS DE L'HOMME

24-27 Novembre 2019



## Où nous trouver ?

Pendant la huitième session du Forum sur les Entreprises et les Droits de l'Homme (FEDH), les bureaux du Docip seront situés dans les salles **E3002** dans le bâtiment E au siège des Nations Unies à Genève: [Carte](#)

## Secrétariat Technique

Le Secrétariat Technique du Docip a pour objectif de fournir une assistance technique aux délégués autochtones et de soutenir leur travail pendant diverses conférences des Nations Unies ou autres conférences internationales sur les questions qui les concernent.

Pendant la huitième session du Forum des Entreprises et des Droits de l'Homme (FEDH), les délégués autochtones pourront bénéficier :

- **D'un lieu de travail** avec des ordinateurs, des imprimantes, des photocopieuses et des salles de réunion ;
- **De services de traduction de documents** en anglais - français - espagnol - russe ;
- **De services d'interprétation** en anglais - français - espagnol - russe ;
- D'une assistance logistique pour organiser des réunions de Caucus Autochtones (sur demande).

Si vous souhaitez bénéficier de l'un de ces services, veuillez-vous rendre à la salle **E3002**, ou veuillez adresser vos demandes à Mlle Johanna Massa, à [johanna.massa@docip.org](mailto:johanna.massa@docip.org).

## Centre de documentation

Le Docip recueille tout type de documents concernant les questions autochtones et les met à disposition dans sa base de données. Il sauvegarde ainsi la mémoire du processus de reconnaissance des droits des Peuples Autochtones au niveau international.

Pendant la 8ème session du FEDH, le Docip :

- **Entreprendra des recherches documentaires** (sur demande) pour les représentants des Peuples Autochtones, pour les académiciens, pour les missions diplomatiques et pour les autres parties intéressées
- **Mettra en ligne les déclarations soumises par les Peuples Autochtones** afin que tout le monde puisse y accéder -y compris ceux qui ne peuvent pas assister à la conférence.

Lien : <http://bit.ly/statements-fbhr8>

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter notre documentaliste, Mlle Priscilla Saillen, à l'adresse suivante : [priscilla.saillen@docip.org](mailto:priscilla.saillen@docip.org).

## Les publications du Docip

Cette année, le Docip a publié deux notes de synthèse qui résument les interventions présentées lors des mécanismes internationaux pertinents, qui traitent des droits des Peuples Autochtones :

- **La synthèse de la 12ème session du Mécanisme d'experts sur les droits des Peuples Autochtones (MEDPA).**  
<http://bit.ly/EMRIP12-NS-FR>
- **La synthèse de la 18ème session de l'Instance Permanente des Nations Unies sur les Questions Autochtones.**  
<http://bit.ly/UNPFII18-NS-FR>

De plus, le Docip est en phase de publication de sa publication annuelle **l'Update, n°114**, qui propose un récapitulatif des discussions qui ont eu lieu au niveau international sur les droits des Peuples Autochtones. L'édition de cette année se concentre sur l'année Internationale des Langues Autochtones et contient une section sur les discussions concernant la participation des Peuples Autochtones dans le système de l'ONU.

Ces publications du Docip sont disponibles dans les quatre langues de travail.

Pour plus d'informations sur les publications du Docip, veuillez contacter :  
[publications@docip.org](mailto:publications@docip.org).

Pour recevoir nos publications, veuillez-vous inscrire en cliquant sur le lien suivant :  
[bit.ly/docip-inscription](http://bit.ly/docip-inscription).



## Formations du Docip

Chaque année, le Docip propose un service de formation aux délégués autochtones, composé d'une part, d'un programme de renforcement de capacités, et d'autre part, d'un suivi des formations déjà effectuées par le Docip dans les années précédentes.

### Programme de renforcement de capacités

Ce programme se déroule une fois par an à Genève, et donne accès à un ou plusieurs mécanismes internationaux, selon l'agenda international, à des délégués venant d'une même région autochtone. Ce programme vise à les former sur les mécanismes internationaux ainsi que sur la documentation de violation des droits de l'homme. Cette année, les délégués autochtones qui ont participé à la formation annuelle du Docip sont venus de la région Pacifique et ont assisté à la 12ème session du MEDPA.

### Suivi des formations déjà effectuées

Dans le but de garantir la qualité de son service, le Docip assure le suivi des formations qu'il a déjà dispensé à des organisations autochtones et reste à la disposition de celles-ci pour répondre à leurs demandes spécifiques liées aux sujets traités pendant les formations passées.

Durant la 8ème session du FEDH, n'hésitez pas à contacter Mlle Claire Moretto, Coordinatrice des projets de Renforcement de Capacités, à :  
[claire.moretto@docip.org](mailto:claire.moretto@docip.org), pour lui faire part de vos besoins ou de vos commentaires et suggestions sur les formations que vous avez déjà suivies avec le Docip.

## Les services du Docip dans l'Union Européenne

Le Docip s'efforce de faciliter le transfert d'informations entre les institutions européennes et les Peuples Autochtones désireux d'informer l'Union Européenne (UE) des difficultés auxquelles font face leurs communautés au niveau local. L'antenne du Docip à Bruxelles se tient à la disposition des Peuples Autochtones en vue de :

- **permettre à ces derniers d'entrer plus facilement en contact avec l'UE ;**
- **les informer et les assister dans les processus de l'UE (procédures législatives, consultations avec la société civile, appels à suggestions, etc.) ;**
- **les informer sur l'ordre du jour européen.**

Assister les délégués autochtones qui souhaitent :

- **sensibiliser les membres décideurs de l'UE et les impliquer dans les questions autochtones afin que ces dernières deviennent, à long terme, une priorité pour l'UE ;**
- **encourager l'UE à lutter contre les abus que subissent les communautés autochtones.**

Si vous avez des questions ou souhaitez entrer en contact avec un membre de notre équipe à Bruxelles, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : [eu@docip.org](mailto:eu@docip.org).

## Services d'information du Docip

Le Docip met à disposition et transmet des informations sur les réunions internationales et des questions d'intérêt pour les organisations des Peuples Autochtones et pour leurs défenseurs en quatre langues : anglais, espagnol, français et russe.

Vous pouvez lire les actualités du Docip pendant le FEDH sur notre site <https://bitly/docip-fbhr8-fr> ou en vous inscrivant à notre liste de diffusion: [bit.ly/docip-inscription](http://bit.ly/docip-inscription).

Pour se joindre à notre réseau social, suivez-nous sur Facebook ([@docip.org](https://www.facebook.com/docip.org)) et Twitter ([@docip\\_en](https://twitter.com/docip_en)).

Pour obtenir d'autres informations, ou pour nous communiquer une information que vous souhaitez diffuser durant la 8ème session du FEDH, veuillez contacter M. Pascal Angst : [pascal.angst@docip.org](mailto:pascal.angst@docip.org).

## Contact du Directeur

Le directeur du Docip, M. Rémi Orsier, sera présent et disponible pour vous rencontrer pendant la 8ème session du FEDH. Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas à lui écrire à l'adresse suivante : [remi.orsier@docip.org](mailto:remi.orsier@docip.org).

AVEC LE SOUTIEN DE :



AVEC LE SOUTIEN  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE



*Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du Docip et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position des organisations.*



106 route de Ferney  
1202, Genève - Suisse  
+ 41 22 740 34 33  
[docip@docip.org](mailto:docip@docip.org)